

## **COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU 18 DECEMBRE 2009**

*L'An Deux mille Neuf et le Vendredi dix huit décembre à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances,*

Sous la Présidence de : Monsieur **ARTORÉ** Alain, Maire,

Présents :

Messieurs **GUENNEC** Daniel, **CHARENTREUIL** Daniel, **GAUTIER** René, **DOS SANTOS** Carlos, **GIARD** Jean-Claude, **LESELLIER** Michel, , et mesdames **BAUMELOU** Carole, **BOUQUETY** Isabelle, **CHERUEL** Sophie, **DEBUISSON** Florence, **MONNERAT** Cathy.

Absents excusés :

Monsieur **LABEAUT** Gilles donne pouvoir à Madame **BOUQUETY** Isabelle,  
Monsieur **SAVARIAUD** Laurent donne pouvoir à Madame **CHERUEL** Sophie,  
Monsieur **PAILLANCE** Gérard donne pouvoir à Monsieur **ARTORÉ** Alain

Mme **CHERUEL** Sophie est nommée secrétaire de séance.

### **Ordre du jour :**

- **Décisions modificatives : Assainissement, Commune, CCAS,**
- **Compte rendu des délégués et responsables des commissions :**
  - **Communales ; CCPL ; PNR ; Syndicats ; etc...**
- **Questions diverses :**

## DECISIONS MODIFICATIVES :

Monsieur le Maire expose que des décisions modificatives s'avèrent nécessaires pour parfaire l'arrêté des comptes 2009 ; en particulier, de nouvelles interventions sur la station d'épuration conduisent à couvrir les dépenses de fonctionnement supplémentaires de la section assainissement par un complément de subvention communale.

### CCAS

	Compte	Libellé	DM N°1
FD	<b>6232</b>	Fêtes et cérémonie	<b>-180.00 E</b>
FD	<b>6574</b>	Subvention épicerie sociale	<b>180.00 E</b>

### ASSAINISSEMENT

	Compte	Libellé	DM N°1
FD	<b>614</b>	Entretien SE cocagne	<b>6 000.00 E</b>
FR	<b>774</b>	subvention de la commune	<b>6 000.00 E</b>

### COMMUNE

	Compte	Libellé	DM N°2
DF	<b>60631</b>	Fournitures entretien	<b>0.11 E</b>
RF	<b>002</b>	Excédent antérieur reporté	<b>0.11 E</b>

	Compte	Libellé	DM N°3
FD	<b>67441</b>	Subv assainissement	<b>6 000.00 E</b>
FR	<b>7062</b>	Redev. À caractère culturel	<b>1 500.00 E</b>
FR	<b>7067</b>	Redev. Services périscolaire	<b>4 500.00 E</b>

	Compte	Libellé	DM N°4
FD	<b>622</b>	Rémun. Interm. Honoraires	<b>-500.00 E</b>
FD	<b>6611</b>	intérêts	<b>500.00 E</b>

## **COMPTES RENDUS COMMISSIONS DIVERSES**

### **PNR**

Monsieur le Maire présente la dernière version des plans du parc résultant de la concertation menée depuis plusieurs mois avec les urbanistes du PNR. Ces plans de zonage s'adosent désormais sur notre POS avec quelques ajustements. Ils intègrent les nouvelles dispositions d'urbanisme du Grenelle de l'Environnement avec lesquelles tous les documents d'urbanisme au plan national devront se mettre en conformité.

Il s'agit principalement de prendre en compte de nouveaux objectifs en matière de développement durable : lutter contre l'étalement urbain qui entraîne la régression des surfaces agricoles et naturelles, de la déperdition d'énergie et des coûts élevés en infrastructures.

Pour parvenir à la maîtrise de la consommation d'espace, il conviendra de favoriser la densification du bâti existant.

### **SECURITE ROUTIERE**

Jean-Claude GIARD Correspondant Défense et délégué à la sécurité routière qui vient de participer à une réunion départementale sur la sécurité routière, rapporte que l'Essonne, traversée par des autoroutes majeures l'A6 et l'A10, est un département pilote en matière de sécurité routière.

Si le nombre d'accidents enregistrés en 2009 par rapport à l'année précédente a diminué, en revanche le nombre de tués a augmenté.

Concernant notre village, il suggère, en liaison avec la gendarmerie, de mettre en place une campagne de prévention pour lutter contre les excès de vitesse des automobilistes qui traversent la Commune. Cette opération pourrait prendre la forme d'une distribution matinale de tracts lors du passage des voitures.

### **SIAEP**

Daniel GUENNEC délégué au Syndicat Intercommunal pour l'Adduction en Eau Potable de la région d'Angervilliers expose que celui-ci regroupe 12 communes, soit 18800 habitants et qu'il ne s'approvisionne plus qu'à partir d'un seul pompage : il est ainsi obligé d'acheter de l'eau, à un prix relativement élevé, au syndicat du Hurepoix.

Il a donc été décidé de réaliser deux forages sur le territoire du SIAEP pour réaliser deux nouvelles stations de pompage, traitement et surpression.

Véolia est l'exploitant du syndicat.

### **SICTOM**

Daniel GUENNEC en sa qualité de délégué du Syndicat Intercommunal de Collecte et Traitement des Ordures Ménagères du Hurepoix rappelle que des conteneurs semi-enterrés sont prévus en 2010.

Il explique que l'apport volontaire du papier doit être favorisé car il constitue une source d'économie sur le tri et de recettes sur la revente.

### **AFFAIRES SOCIALES ET EMPLOIS**

Sophie CHERUEL, en tant que représentante de la Commune à la Commission Affaires Sociales et Emploi de la CCPL, expose les difficultés rencontrées dans la gestion de l'aire d'accueil des gens du voyage de Limours qui résultent du critère appliqué pour l'accès et non adapté à cette communauté ; il était prévu d'accueillir une famille par emplacement et il s'avère que de nombreuses caravanes d'une seule et même famille se présentent sur le même emplacement.

Dorénavant il s'agira d'accueillir un véhicule par emplacement et d'adapter le règlement en conséquence.

### **AFFAIRES SCOLAIRES**

Florence DEBUISSON, responsable de la Commission Municipale des Affaires Scolaires expose le cas d'un enfant de la petite section de maternelle qui ne tient aucun compte des règles sociales élémentaires. Son comportement agressif, très difficile à maîtriser par le personnel communal, perturbe assez gravement les autres écoliers.

Monsieur le Maire et les Adjointes concernées vont convoquer les parents pour tenter de normaliser la situation.

SEANCE LEVEE A 23H00